



Ce modèle est mis à votre disposition à titre indicatif. Il est destiné à vous aider à rédiger vos propres documents. S'agissant d'un outil de travail, il vous appartient de vérifier que ses termes vous agréent et correspondent bien à votre situation et à vos intentions.

POUR UN CONSEIL PERSONNALISÉ CONSULTEZ L'ADIL 57

L'ADIL ne peut être tenue responsable de l'interprétation ou de l'utilisation des informations qu'elle fournit
8, rue Gambetta 57000 METZ – 03 87 50 02 60 E-mail : contact@adil57.fr Site Internet : www.adil57.org

ACTE DE CAUTIONNEMENT SOLIDAIRE

Les mentions ci-dessous doivent être reproduites de façon manuscrite par la caution.

Je soussigné(e) [nom, prénom, né(e) le, à, profession]

demeurant déclare me porter caution solidaire de [nom et prénom du

locataire] et renoncer aux bénéfices de discussion et de division, pour les obligations résultant du contrat de

location qui lui a été consenti par [nom et prénom du bailleur], pour une durée de

ans, à compter du portant sur la location d'un logement sis [adresse].

Le montant du loyer mensuel s'élève à€, ledit loyer étant révisé tous les ans selon la variation de

l'Indice de Référence des Loyers publié par l'INSEE du trimestre

Je reconnais avoir pris connaissance du contrat et des conditions de location résultant du bail dont un

exemplaire m'a été remis et m'engage à garantir le paiement des loyers, indemnités d'occupation, charges,

réparations locatives, impôts et taxes et tous frais éventuels de procédure dus en vertu de ce bail, le montant

maximum de mon engagement étant limité à€ [nous vous conseillons de limiter l'engagement à

un montant préalablement fixé].

Cet engagement est donné pour la durée du bail et d'un renouvellement, sans que la durée totale de mon

engagement excèdeans [nous vous conseillons de limiter l'engagement à une durée préalablement

fixée].

Je reconnais avoir pris connaissance de l'article 22-1 alinéa 1^{er} de la loi du 6 juillet 1989 ainsi rédigé :

« Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent

titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée,

la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il

s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification

de la résiliation ».

J'ai connaissance de la nature et de l'étendue de l'obligation que je contracte par le présent engagement.

Fait à Le

Signature de la caution précédée de la mention manuscrite « bon pour caution solidaire »

Mention manuscrite du soussigné :

.....
.....
.....
.....
.....